

Procès-verbal de la réunion n° 06 du Conseil d'Administration du 23 octobre 2017

Présents : Mmes I. Delrue, C. Dupuis, C. Porphyre, MM JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), P. Flament, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel, JP Van Haelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusé : A. Geurten (maladie)

La réunion, qui se tient à Bruxelles, débute à 18h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration.

1. Budget 2018

1.1. Examen du budget des départements de l'AWBB

Les membres du conseil d'administration parcourent et commentent les différents budgets 2018 des départements et du fonctionnement de l'association.

1.2. Approbation du budget 2018

Le budget, tel que présenté par le trésorier général, est approuvé par les membres du conseil d'administration.

Ils se penchent longuement sur la problématique des charges exceptionnelles et leur financement. Au terme de la discussion, les membres du CdA formulent une série de propositions qui seront discutées avec la commission financière.

2. Nouvelles du dossier BMC

2.1. Evolution juridique du dossier

Le président explique les détails du dernier courrier reçu.

2.2. Evolution financière du dossier

Les différentes options financières sont présentées. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord pour une des options choisies.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le PV de la réunion du 09/10/2017 paru dans la newsletter 715 du 20 octobre 2017.

4. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 9 octobre 2017

4.1. Courrier du secrétaire général

Les membres du CDA ont pris connaissance des courriers expédiés par le secrétaire général.

4.2. Assurance R.C. AXA

Le secrétaire général présente un document de réponse aux questions qui avaient été posées lors de la dernière réunion. Les membres du CdA décident de présenter le dossier à la prochaine AG du 25/11/2017. Le projet de convention se doit d'être adapté pour ne pas payer l'acompte prévu.

4.3. Demande de dérogation – Poivre (suite)

Le conseil d'administration prend connaissance de la nouvelle demande de la maman et de la réponse du secrétaire général. Comme suite, la nouvelle demande reste refusée par les membres du conseil d'administration, compte tenu du fait qu'ils ne peuvent concevoir le fait de permettre à une joueuse mineure d'évoluer en pupilles (avec une différence potentielle de 2 ans) sans une motivation médicale.

Le Secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

4.4. Encodage sur le site AWBB

Le président de la commission a pris ses renseignements auprès des deux sociétés qui gèrent le site AWBB, dont la société REAL qui gère l'application « sport ». Il informe les membres du CdA que le programme qui permet de procéder à l'encodage des rencontres remises ou modifiées présente un souci de programmation et propose de faire adapter (réécrire) ce programme, dont coût pour l'AWBB. Le bon de commande est rédigé.

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la proposition et, vu l'urgence, de faire supporter le coût par le budget 2018.

4.5. Demande de dérogation Mosa Jambes – Dal Masso (suite)

En date du 19/08/2017, le club avait introduit une demande pour que le joueur, qui est U12, puisse prêter en U10. A l'appui de la demande, un certificat médical avait été produit. Le CDA avait décidé de se ranger à l'avis du médecin de l'AWBB qui a consulté le joueur et vient de donner une appréciation positive à la demande.

A la suite, le conseil d'administration décide d'accorder la dérogation au joueur pour prêter en U10 cette saison.

Le Secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

5. Compétences administratives du conseil d'administration

5.1. Demande de dérogation BC Amay – Noura KONAT

Le conseil d'administration a été saisi d'une requête du club visant à octroyer une dérogation à la joueuse qui est U12 pour prêter en U16.

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide de refuser la demande, la différence éventuelle (5 ans !) étant trop importante.

Le Secrétaire-général est chargé de l'exécution de la décision.

5.2. Demande de l'ADEPS – Inventaire des médailles

Au cours de l'année 2017, les médias ont parlé des sportifs les plus connus qui ont décroché une médaille dans les championnats internationaux majeurs.

Cependant, ils sont restés muets pour d'autres sportifs et pour nos jeunes qui évoluent dans des disciplines sportives plus confidentielles.

L'ADEPS veut corriger cette anomalie et présenter au Ministre un relevé exhaustif de toutes les médailles récoltées par nos différentes équipes au cours de l'année 2017 dans les championnats internationaux majeurs (Championnat du Monde, Championnat d'Europe, jeux de la francophonie, Universiades, coupe d'Europe...) et ce pour toutes les catégories (jeunes – juniors - seniors).

Le conseil d'administration charge la direction technique d'établir un "tableau des médailles 2017" à transmettre au secrétaire général pour envoi à l'ADEPS.

5.3. Gestion des Awards 2017-2018

L'état d'avancement du dossier est demandé au responsable de l'organisation. Le responsable de l'année dernière ne souhaitant plus continuer sa mission, le conseil d'administration décide de maintenir l'organisation et désignera un nouveau responsable lors de la prochaine réunion.

6. Compétences judiciaires du conseil d'administration

6.1. Nomination d'un membre ad hoc

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité la désignation de Monsieur Thierry LEPAIN (CJ BBW) membre Ad Hoc afin de siéger au CJ régional lors de la séance du 16/10/2017.

6.2. Demande d'évocation d'un arbitre

Un courrier est parvenu au conseil d'administration. Le dossier est en continuation. Le CDA demande au CJP BBW de lui transmettre le dossier complet pour prise de décision lors de la prochaine réunion.

7. Nouvelles des départements

7.1. Département arbitrage

7.1.1. Composition du département – représentant liégeois

Le département a pris connaissance d'un courrier reçu du groupement des parlementaires liégeois qui présente Gilles RIGOTTI dans le département. Il est pris acte de la candidature. Gilles intégrera le département.

7.1.2. Désignation des arbitres provinciaux en jeunes régionaux

La province de Liège signale que le convocateur ne souhaite plus désigner les arbitres pour les compétitions régionales de jeunes.

Le CDA prendra contact avec le CP.

7.2. Département championnat

7.2.1. Projet de réforme des championnats de jeunes régionaux

La responsable explique les détails de la proposition qui a été formulée au terme de la dernière réunion du groupe de travail :

Plusieurs grands principes sont émis :

- Valorisation de la compétition régionale
- Diminution du nombre d'équipes participantes
- Système de montée et descente
- Organisation de tournois pour désigner les montants éventuels
- Catégories régionales par année de naissance.

Le projet sera finalisé pour la réunion du 7 novembre et présenté aux clubs le 11 novembre à l'occasion de la journée des cadres, lors de la séance d'information organisée de 12h00 à 13h00.

8. Nouvelles de Prombas

La prochaine réunion a lieu le 24 octobre 2017.

9. Calendrier des activités

9.1. Cats : Belgique – Allemagne du 15 novembre 2017

9.2. Lions : Belgique – France du 24 novembre 2017

10. Divers

- C. Porphyre : Il est important de rappeler les règles du mini basket suite à de nombreuses plaintes.
- C. Dupuis : Insiste sur le fait que de nombreuses feuilles de matchs sont non remplies correctement ou mal scannées
- C. Dupuis : Namur = L'appellation du club est modifiée : Basket Namur Capitale au lieu de Belfius Namur Capitale.
- P. Flament : à la question de savoir où en est la création de la nouvelle fédération nationale, le président répond que le point sera discuté lors de la réunion du CdA Prombas de demain.

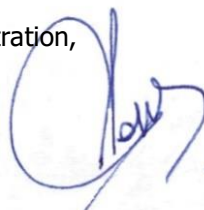
La réunion se termine à 22 heures 00.

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 7 novembre 2017. Les documents des clubs sont attendus jusqu'au 2 novembre 2017.

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHEF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général